



PROMESSE DE DON
(pour entreprise)

Dans le cadre du Festival de Jazz Aven-Bélon Jazz'y Krampouezh il est convenu entre les parties, d'une part l'entreprise (voir coordonnées ci-dessous), et d'autre part l'Association Global'Art porteuse du festival, d'une promesse de don d'un montant de :

..... euros
(en chiffres)

.....
(en lettres)

Coordonnées de l'entreprise

Entreprise	
Nom/Prénom Personne habilité	
Adresse 1 N° Voie	
Adresse 2	
Adresse 3 Ville / Code Postal	
Téléphone fixe / mobile	
E-mail	

Le donateur

Le représentant de l'association
Global'Art

Fiscalité du don¹

¹ Plafond de 0,5% du CA, report sur 5 ans en cas de dépassement de ce montant (cf. Article 238bis du code des impôts)
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000018014446&cidTexte=LEGITEXT000006069577>

	<p>24 Lieu-dit Kerangall 29920 NEVEZ Tel : 02 98 06 63 91 Mobile : 06 78 73 24 69 N° Siret : 522 583 509 00016</p>	<p>www.jazzy-krampouezh.fr/ mailto: global_art@orange.fr Asso Global'Art</p>
--	--	---